



**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BUREAUX
A FRANCE SERVICES (JUILLET 2024)**

Entre les soussignés :

Loire Forez agglomération dont le siège est situé au 17 Boulevard de la Préfecture – CS 30211- 42605 Montbrison, représentée par Monsieur François Forchez, Vice-Président en charge de l'action et de la cohésion sociale dûment autorisé par délibération du Conseil communautaire du 12 décembre 2023 et suivant l'arrêté n°2020ARR000434,

D'une part,

Et

Main d'œuvre à Disposition située à 10 rue Montalembert – 42600 MONTBRISON, association à but non lucratif d'intérêt général, représentée par M. AUFRAND Jean-François - Président, dûment habilité à l'effet des présentes, désigné dans ce qui suit sous le terme l'utilisateur.

D'autre part,

Vu la convention de mise à disposition de bureaux au sein des France services portées par Loire Forez agglomération, signée en juillet 2024 ;

Vu le courrier de Mains d'Œuvre à Disposition en date du 27 février 2025, sollicitant une modification de ladite convention suite à la résiliation du lot du marché du Dispositif LOIRE concernant le secteur de Saint-Bonnet-le-Château à compter du 28 février 2026.

Ils exposent ce qui suit :

Objet de l'avenant n°1

Le bureau occupé par MOD au sein de France Services de Saint-Bonnet-le-Château dans le cadre du Dispositif LOIRE étant libéré à compter du 1er mars 2026, il apparaît nécessaire de procéder à la rédaction d'un avenant visant à mettre à jour la convention de mise à disposition des locaux.

Article 1^{er} – L'article 1 « Objet de la convention » est modifié comme suit :

La mise à disposition des locaux est réalisée dans le cadre des missions de l'utilisateur d'accompagnement des publics bénéficiaires du dispositif Loire et de ses services et actions en lien avec l'axe 5 de la Ctg de Loire Forez agglomération.

Les locaux concernés :

- Un bureau au sein des France services de :
 - o Boen, 17 rue de Roanne, 42130 Boen.
 - o Noirétable, 7 place de l'église, 42440 Noirétable
- une salle de réunion :
 - o Pole de Boen sur Lignon, 40 rue St Jean, 42130 Boen sur Lignon. Capacité de 14 personnes.

Article 2 : l'annexe 1 de la convention initiale est modifiée comme suit

Interlocuteur(s) pour MOD :

- Emma Décombe, Directrice, 07 72 21 13 69 direction@mod42.fr

France Services à Noirétable :

7 place de l'Eglise, 42440 Noirétable
Tel. : 04.77.24.97.08.
mfs.noiretable@loireforez.fr

Horaires d'ouverture au public :

	Matin	Après midi
Lundi	8h30-12h30	13h30-17h00
Mardi	8h30-12h30	13h30-17h00
Mercredi	8h30-13h00	-
Jeudi	8h30-12h30	13h30-18h30
Vendredi	8h30-12h30	-

France Services à Boën-sur-Lignon :

17 rue de Roanne – 42130 Boen-sur-Lignon
04.77.97.72.48.
mfs.boen@loireforez.fr

Horaires d'ouverture au public :

	Matin	Après midi
Lundi	9h00 - 12h30	13h30 – 17h00
Mardi	9h00 - 12h30	13h30 -18h30
Mercredi	9h00 - 12h30	-
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 -18h30
Vendredi	9h00 - 12h30	-

Article 3

Les autres termes de la convention restent inchangés.

Fait à Montbrison, le ..06/03/2026

Pour l'utilisateur

Le Président,
M. AUFRAND Jean-François

P.

MAIN D'OEUVRE A DISPOSITION
10, rue Montalembert
42600 MONTBRISON
04 77 600 082 600

Pour Loire Forez agglomération

Par délégation du Président,
François FORCHEZ, vice-président en
charge de l'action et de la cohésion
sociale

